



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

La CREME

En bref...

Une formation professionnelle « MITIC »

Novembre 2014

La CREME en bref - Pourquoi la CREME

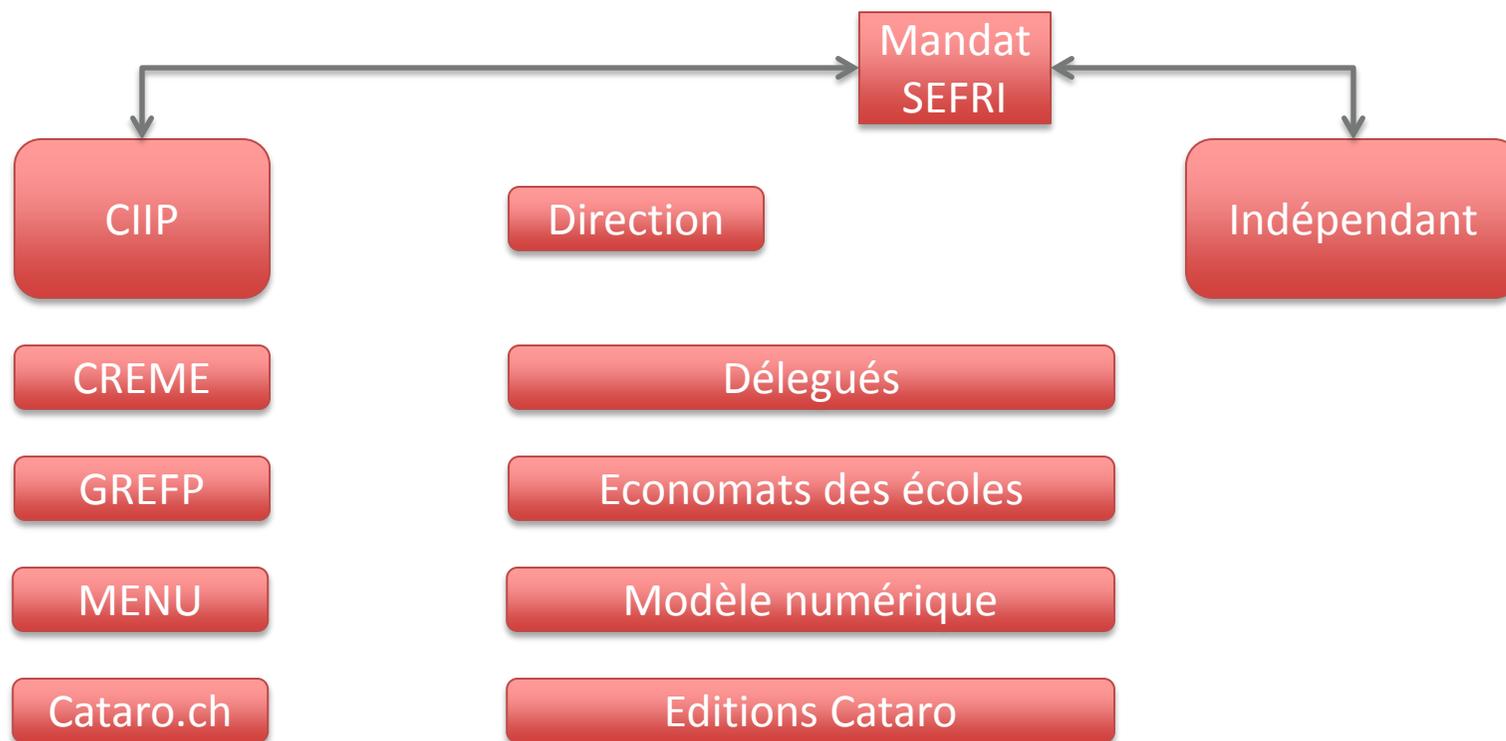
Art. 55 LFPr - Subventions en faveur de prestations particulières d'intérêt public.

1 Par prestations particulières d'intérêt public, on entend notamment :

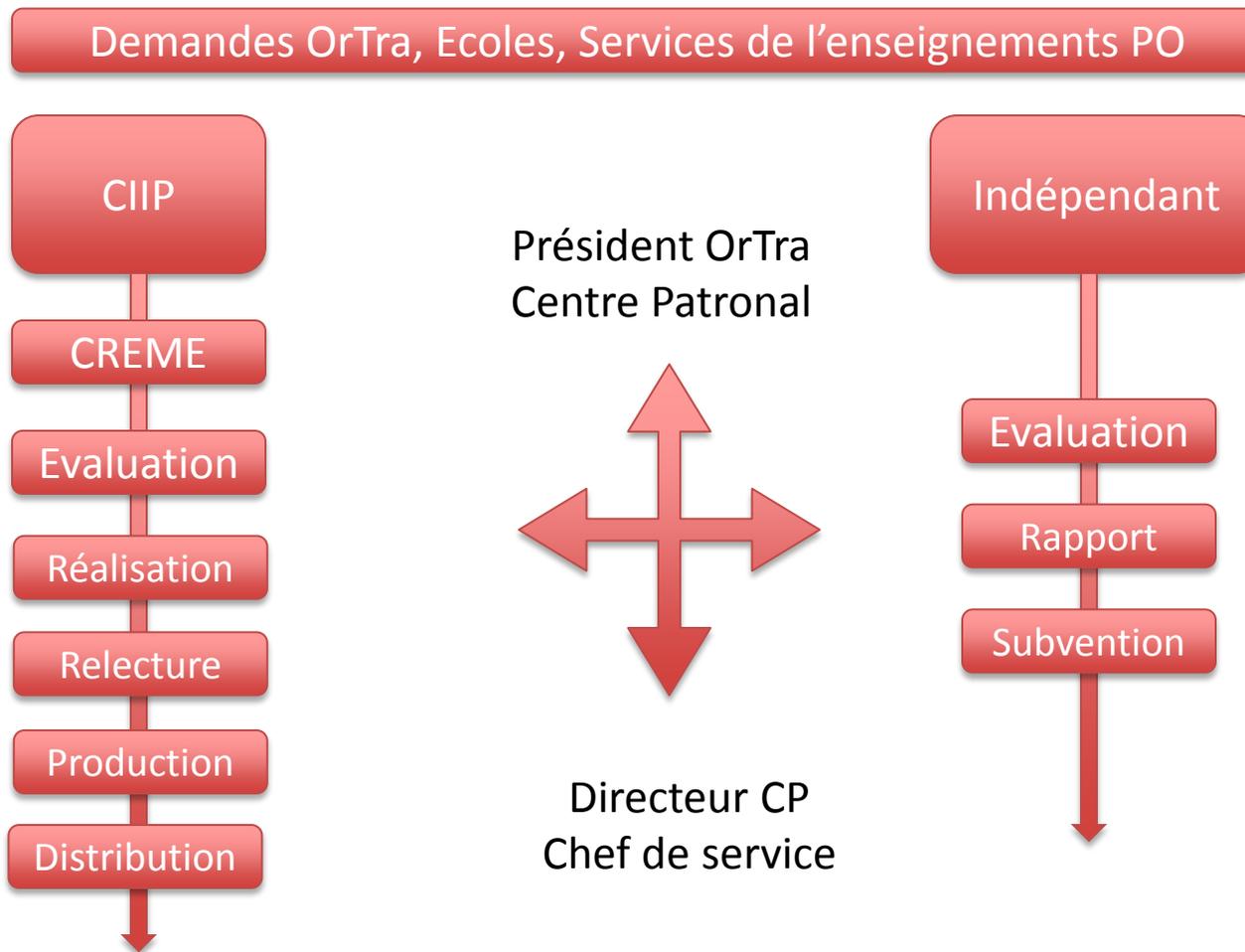
Let. c : la création de moyens didactiques destinés aux minorités linguistiques (art. 5, let. b).

2 Les subventions en faveur de prestations d'intérêt public ne sont accordées que pour des prestations à long terme qui ne pourraient être fournies sans subventions.

La CREME en bref - Le mandat



La CREME en bref - Le fonctionnement



La CREME en bref - Les tâches spécifiques

- répondre au mandat du SEFRI ;
- assurer l'évaluation, la rédaction, l'édition des moyens d'enseignement à destination des minorités linguistiques (français et italien) ;
- assurer la demande des OrTra et des directions d'écoles professionnelles au besoin ;
- combler le besoin d'un moyen pour une formation ;
- garantir que les moyens d'enseignement du marché soient accessibles au meilleur prix ;
- adapter les mises à jour sur la base de l'évolution des ordonnances fédérales ;
- former les enseignants à l'usage des moyens d'enseignement ;
- coordonner les projets éditoriaux ;
- assurer une veille technologique et établir une politique de moyens d'enseignement numériques ;
- être, dans certains cas, appelée à gérer des projets nationaux sur demande des OrTra ;
- être dans certains cas, appelée à éditer les cours interentreprises pour les différentes organisations ;
- étudier le marché et évaluer constamment le besoin des écoles professionnelles ;
- participer, via le GREFP, à la politique des ventes et de distribution des ouvrages CREME via les 80 économats des établissements scolaires professionnels ;
- collaborer avec les chefs de service et les directeurs d'école à la surveillance du mode de rémunération des enseignants sur les moyens d'enseignement.

Le processus, en bref...



Le dispositif de la CREME propose des ouvrages de qualité aux élèves de la formation professionnelle pour tous les métiers quels que soient les effectifs.



En cas de manque de moyens d'enseignements, les enseignants s'adressent à leur direction qui contacte le délégué CREME. Après l'évaluation du besoin...



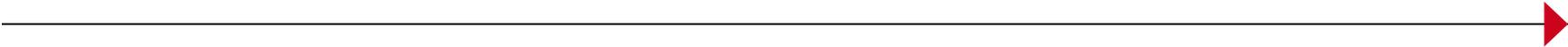
La CREME veille au bon déroulement de la rédaction, de l'impression puis de la distribution des ouvrages...

La CREME c'est la crème

Concrètement pour vous?

En cas de manque de support, par exemple suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance de formation:

Prendre contact avec votre directeur ou le délégué CREME du domaine concerné.



Le groupe MENU



Intérêt?

- Nécessité de prendre le virage du numérique.
- Notre enseignement doit avoir du sens pour nos élèves.
- Nous devons les préparer et les former à la découverte de ces outils.
- Nous devons les sensibiliser aux limites et dangers engendrés par ces nouvelles technologies.

Le groupe MENU et ses objectifs

- Evaluation du besoin en moyens d'enseignements numériques en 2012.
- Création d'un groupe, en collaboration avec le réseau latin des directeurs d'établissements, composé de délégués issus d'associations professionnelles, des écoles professionnelles et du secteur « enseignement » de l'IFFP .

Missions:

- 1. Cartographie des projets-pilote menés dans les différentes écoles, analyse, bilan, échange de bonnes pratiques, mise à disposition.
- 2. Initier de nouveaux projets-pilote et développer la mutualisation des ressources numériques.

Merci pour votre attention

Contact:

sadri.shili@ne.ch

www.cataropro.ch